

/ COMPTE RENDU DU COMITÉ DE COORDINATION

novembre 2014

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2014

DOTATION INITIALE DU 1 % POUR 2015

Les chiffres sont tombés : 478 M€ pour 2015. Par rapport à 2014, +3,56 % pour EDF et -7,58 % pour GDF. Toujours aucune explication sur le calcul de ces chiffres dont la variation d'une année sur l'autre reste une nébuleuse.

Cela conforte la revendication portée par FO d'une rencontre entre fédérations, Employeurs et Ministère sur les modalités de calcul du 1 %.

RÉPARTITION DU 1 % POUR 2015

Avec FO, des choix cohérents, responsables, tournés résolument vers les bénéficiaires.

Pour d'autres, entre les belles promesses de campagne électorale et la vraie vie, il y a une belle différence qui laisse présager des lendemains qui déchantent.

- **FO : Une priorité réaffirmée pour la Santé et l'Action Sanitaire et Sociale**

40 M€ pour la CSMR permettant de baisser la cotisation des adhérents de 20 %

40 M€ pour l'ASS (Actions Sanitaires et Sociales) permettant d'étendre le CESU petite enfance de 3 à 6 ans, d'éviter tout recul social sur les aides et de compenser toutes les diminutions que pourraient subir les bénéficiaires après l'application des nouvelles aides.

4 M€ mis en réserve pour se préserver de l'avenir, en particulier une baisse possible de la dotation définitive 2014 (obligeant à rendre aux employeurs une partie de ce qu'ils ont déjà versé).

- **CFE-CGC : Un manque de courage politique**

Puisque leurs propositions de répartition n'ont jamais été retenues, elle décide de ne pas proposer de répartition pour 2015 et de ne pas participer au vote. Un motif fallacieux qui cache un manque de courage politique.

Elle n'a même pas le cran d'afficher le reversement direct et individuel du 1 % aux bénéficiaires alors que c'est son axe de campagne électorale.

Découvre-t-elle que 1500 € est un chiffre faux, irréalisable qui implique qu'on ferme la boutique ?

- **CFDT : Une incohérence**

Elle avait proposé de mettre 46 M€ pour la CSMR en 2014 dans le même temps où elle vote à la CCAS avec la CGT une dotation définitive de 27 M€... Est-ce encore sérieux de proposer de nouveau 46 M€ pour 2015?

Elle n'accorde à la CCAS que 230 M€, même pas de quoi couvrir 64 % des charges d'exploitation (Salaires/charges et formation des personnels, frais des locaux). Avec la CFDT, un plan social est annoncé...

- **CGT : Une politique de recul social**

Un recul permanent sur la participation du 1 % pour la CSMR.

Un budget Actions Sanitaires et Sociales très en dessous des besoins, doublé d'un loupé sur l'évolution de celles-ci.

AU RAYON BRICOLAGE, L'ASS

Face au recul social généré par la mise en place des nouvelles aides la CGT signe et persiste. Elle tricote et bricole une nouvelle version, c'est le fonds social qui va tout régler... les demandes seront traitées au cas par cas par les CMCAS.

Pour FO, un principe intangible : pas de recul social et pas d'inégalité de traitement.

Sur l'aide à l'autonomie des jeunes (AAJ), qui remplace le PFEL, pour les bénéficiaires qui avaient obtenu précédemment le PFEL, il doit y avoir compensation intégrale et automatique du montant perdu entre l'ancienne mouture et la nouvelle mouture jusqu'à la fin de la scolarisation de l'étudiant. Les nouvelles demandes rentrent elles dans les conditions de l'AAJ.

Sur le plan d'aides personnalisées (PAP), la même logique doit être appliquée avec une compensation intégrale et automatique de la perte pour les bénéficiaires pour 2015. Par ailleurs, les bénéficiaires qui ne seront pas encore évalués doivent pouvoir prétendre à l'attribution des anciennes aides avec les modalités d'application correspondantes.



FO Dotation 1% - 2015					
478 000 000 €				Evolution N-1 : 0,42%	
Décentralisé			Centralisé		
8,37%	40 000 000	Fonds Santé	<i>Base Mutieg</i>		
8,37%	40 000 000	Fonds ASS	<i>dont CESU 6 ans, fonds social, etc.</i>		
0,22%	1 062 000	Comité	<i>Coût élection CC 6000</i>		
		Pfsac + Personnel CC		4 094 400	0,86%
		Dsi des CMCAS		4 000 000	0,84%
0,80%	3 815 900	DOM y compris Participation CCAS			
0,02%	73 000	Insularité Corse			
2,92%	13 947 758	Charges Personnels	36 917 342	22 969 584	4,81%
1,27%	6 079 883	Charges Administratives Cmcas adhérentes	8 491 071	2 411 188	0,50%
0,85%	4 052 483	Charges Administratives Cmcas Non adhérentes			
0,00%	8 400	Charges Administratives SPM & SML			
0,84%	4 000 000	Réserves Sécurité CC	5,00%		
Reste à répartir					
331 485 404 €					
6,24%	29 833 686	Activités CMCAS	9,00%		
		CCAS	91,00%	301 651 718	63,11%
29,89%	142 873 110			335 126 890	70,11%



REPARTITION 1 % 2015 - Propositions FO



Réserves

4,000 M€

■ Santé - Actions Sanitaires et Sociales

80,000 M€

■ Budget Activités Centralisées et Décentralisées

301,652 M€ CCAS
 29,834 M€ CMCAS

■ Charges administratives et Frais de Personnel des CMCAS

49,469 M€

Cmcas DOM et Corse

3,889 M€

Comité, Pfsac et Dsi

9,156 M€